



LICENCE PRO

GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS

PARCOURS DÉVELOPPEMENT DE PROJETS EN DANSE ET CIRQUE

PRÉSENTATION

Les objectifs de la Licence Professionnelle « Développement de projets en danse-cirque » permettent l'acquisition de connaissances :

de type universitaire

- ▶ les grandes dates et mouvements du spectacle vivant (danse et arts du cirque, théâtre) : patrimoine et formes contemporaines
- ▶ repères précis dans les autres arts (arts plastiques, image, performance, théâtre)

de type professionnel

- ▶ bonne représentation du milieu professionnel du spectacle vivant en Europe (forces/faiblesses, éléments interculturels, représentants majeurs, réseaux, ...)
- ▶ connaissances du niveau d'exigence professionnelle et évaluation de la concurrence dans le secteur
- ▶ conception, organisation d'événements
- ▶ développement de projets en fonction de compétences culturelles et artistiques propres à la danse et /ou aux arts du cirque
- ▶ administration et gestion en milieu artistique
- ▶ connaissance de la législation du secteur

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ analyser des formes contemporaines du spectacle vivant et rédaction (analyse critique, expression écrite et orale de la communication de projets)
- ▶ communiquer de façon claire et non ambiguë dans au moins une langue étrangère (anglais, initiation possible anglais, espagnol...)
- ▶ utiliser les logiciels liés à la gestion/communication du spectacle vivant (Excel, Photoshop, InDesign)
- ▶ rédiger, synthétiser, produire des rapports de stage, projets tuteurés, dossiers de production, dossiers de presse, dossiers pédagogiques à usage de développement des publics.
- ▶ élaborer des programmes, planning, rédaction de convention, salariat et intermittence.
- ▶ élaborer un budget prévisionnel et le suivi financier.
- ▶ élaborer des demandes de subventions
- ▶ médiation : Connaître des publics et des dispositifs de médiation culturelle
- ▶ développer des réseaux artistiques spécialisés pour diffuser et produire : France, Espagne et Europe et des publics et des dispositifs en lien avec la médiation culturelle.
- ▶ connaître des métiers de la filière Arts de la scène



- ▶ connaître des réseaux professionnels locaux, nationaux et internationaux
- ▶ se représenter précisément les exigences et les enjeux inhérents à la filière arts de la scène
- ▶ s'initier à la recherche grâce à la collaboration avec L'INA-Pyrénées, pour les représentations de la danse et des arts du cirque à la télévision (constituer des corpus- recherche documentaire)
- ▶ expérience de la réalité concrète du spectacle vivant (suivi de résidence, pratique du plateau,...)
- ▶ évaluer des propositions artistiques simples
- ▶ mobiliser et valoriser les connaissances générales acquises en danse, cirque, théâtre et autres arts

CANDIDATER

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau bac+2.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur eCANDIDAT :
<https://ecandidat.univ-tlse2.fr>.



“ LES ENSEIGNEMENTS

	ECTS HEURES	
Administration culturelle - Contexte socio-professionnel et institutionnel	4	75
Communication - Connaissance des publics & dispositifs d'action culturelle	4	50
Economie et gestion de projet	4	50
Développement de projets	4	50
Développement de Projets à l'international	2	25
Observation de structures et Etudes de cas	4	50
Connaissance du patrimoine	4	50
Confrontation avec les formes contemporaines de l'art	4	50
Stage	15	
Projet Tuteuré - Outils méthodologiques - Langue	15	150

📦 ET APRÈS ?

La Licence Professionnelle «*Développement de projets en danse et cirque*» permet d'accéder à des fonctions de responsable ou d'adjoint ou d'assistant dans les domaines de la médiation, de la création au sein de compagnies, de l'administration, de la gestion, de la diffusion culturelle dans des centres, institutions spécialisées notamment en danse et cirque (formation, diffusion, événementiel...).

Par ailleurs, la Licence Professionnelle permet à certains étudiant-e-s, notamment ceux qui bénéficient des dispositifs de formation professionnelle d'acquies un diplôme facilitant leur réinsertion en fin de carrière, ou de reprendre leur vie d'artiste dans de nouvelles conditions, en créant leur compagnie, en s'intégrant dans des réseaux.

Les débouchés sont très variés :

- ▶ Animateur (spectacles), Animateur culturel
- ▶ Assistant territorial d'enseignement artistique, Assistant à la mise en scène /à la réalisation, Assistant chargé des relations publiques, Assistant de production
- ▶ Conseiller artistique
- ▶ Entrepreneur de spectacles,
- ▶ Programmateur,
- ▶ Chargé de production ou adjoint au chargé de production (dans des compagnies, des entreprises du secteur artistique et culturel (cirque, théâtre, danse...),
- ▶ Responsable de l'organisation de festivals et autres manifestations culturelles,
- ▶ Chargé de diffusion

▶ **Pour en savoir plus sur les possibilités d'insertion :**

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

